L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 4 JUILLET 1892. 65ème Année

Entered at the Post Office at New Orleans, La Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 4 JUILLET 1892.

Baker & Dennet,
Propriétaires-Editeurs

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Le 3 0|0 pour cent français au pair.

A propos du cours que vient d'atteindre le 3 0|0, il est intéressant de reproduire le passage suivant d'une brochure de M. Ernest Cornuschi, parue en 1879, sur le *Mouvement de la dette publique* :

Quel emploi donner aux épargnes ? On achète des titres qui rapportent. Quels titres achètera-t-on dorénavant ?

Tombée presque tous en discrédit, les Etats étrangers ne peuvent plus capter de placer ici la grande partie de leurs futurs emprunts. Le public français voudra des titres français. Qui en fournira des nouveaux ?

Si l'on excepte un nombre assez restreint de vieilles compagnies exploitant des monopoles concédés par l'Etat ou par les grandes villes, assez souvent avec renfort de subventions et garanties d'intérêts, tels peu de sociétés anonymes ont pu distribuer régulièrement et d'une manière suivie des dividendes suffisants aux actionnaires. L'anonymat est né; plus de fondateurs. S'il est une industrie qui peut à la rigueur s'accommoder du régime de l'anonymat, c'est l'industrie bancaire. Or les banques elles-mêmes (et nous y comprenons les établissements qu'on appelle "institutions de crédit"), les banques elles-mêmes, au lieu de se multiplier en s'émettre des actions nouvelles, ont depuis quelques années une tendance marquée à restreindre le champ de leurs opérations et à diminuer leur capital. En somme, pas d'actions à créer, ni industrielles ni financières. Aucune émission en perspective.

Comme l'Etat empruntera lui-même en vue des lignes à construire, l'émission des obligations des compagnies de chemins de fer ne sera plus si abondante, et les obligataires savent, d'ailleurs, qu'ils peuvent, par impôts, impôt de mutation sur les titres nominatifs et sur les titres au porteur, impôt sur le revenu, impôt sur le remboursement. Nulle certitude que ces impôts ne puissent, un jour, être augmentés.

Même inconvénient pour les fonds municipaux ; et, en ce qui concerne les grandes villes, cet complété leurs emprunts. Leurs grands-livres sont, pour ainsi dire, fermés.

Où trouver donc les petites épargnes si on n'est à la recette ?

Mais il y a encore que les petits qui fassent des économies ; les riches ont aussi et de très grandes. Il est des riches, beaucoup de riches, qui ne consomment pas tout leur revenu ; il est des avares qui ne consomment le moins possible. Que de coupons ne détache-t-on pas, à chaque échéance, pour être employés en fonds publics ! Que de rentes à demander pour cette immense capitalisation d'intérêts !

Pour placer les capitaux qui serviront de garantie à leurs opérations viagères, les compagnies d'assurances ne peuvent laisser dormir des sommes d'argent ; pour faire fructifier leurs fonds temporairement disponibles, les banquiers achètent des rentes au comptant et les revendent plus cher à terme : c'est toujours des rentes qu'on demande au marché. Et les emplois et remplois judiciaires, et les cautionnements, et les fondations perpétuelles ! Encore et toujours des rentes !

Une conférence du Dr Brown-Séquard a Paris. — M. le docteur Brown-Séquard a fait, le 16 juin, à l'hôtel Continental, une conférence au profit de ses compatriotes de l'île Maurice.

L'éminent professeur, prenant comme sujet : "La puissance du système nerveux," a traité des deux aspects d'notre dynamique : l'inhibition et la dynamogénie qui jouent un très grand rôle dans l'organisme. L'inhibition est la dépression ou l'amoindrissement d'une force, comme, par exemple, l'arrêt du cœur, l'arrêt de la respiration. M. Brown-Séquard en a donné plusieurs exemples. Il a cité, d'abord, les fakirs de l'Inde, qui peuvent endormir certains sujets pendant un temps relativement très long, après les avoir connus à un régime spécial. Il a rappelé ensuite les expériences qu'il a faites lui-même sur des animaux en les anesthésiant, c'est-à-dire en leur enlevant complètement le sentiment de la douleur, sans qu'aucun changement se produisît dans leur organisme.

La dynamogénie, au contraire, est l'apparition ou l'augmentation d'une force. M. Brown-Séquard a cité, à ce sujet, le cas d'une jeune fille, qui, tous les dimanches, à huit heures du matin, tombait en extase, montait sur le rebord de son lit, et s'y tenait pendant douze heures sur la pointe des orteils, les mains croisées et priant.

M. Brown-Séquard a conclu en disant que, pour arriver à un parfait équilibre du système nerveux et prévenir la paralysie, il faudrait habituer les enfants à se servir, également, des membres des deux côtés du corps.

Voici une anecdote qui, par ces temps de duels fantastiques, ne manque pas d'à propos.

C'était l'autre soir, dans un café du boulevard ; un homme aux fortes moustaches vantait sa force à l'épée. Il se prédestait paroxide.

Survient un autre homme, non moins habile lui-aussi, qui fait grâce aux efforts de plusieurs personnes présentes, pour prévoquer le hasard.

Le lendemain, témoins et adversaires sont sur le terrain. Et ils se réconcilient tout simplement.

—Pour égal ! fait alors l'homme aux fortes moustaches, que cela vous sèrve de leçon, car moi, vous voyez, je les coupe en deux....

—Alors, réplique le second adversaire nous ne démontre, à nous deux nous les coupérions en quatre !

Il ne restait plus qu'à aller déjeuner. Au dessert, les deux duellistes parlaient provençal.

Il y a encore plus d'une plate de bon sang à se faire avec les coquilles.

En vaisi deux qui font joyeusement la paire.

Un confrère raconte certaines manœuvres militaires auxquelles il a pris part, et en lui fait dire :

"Le bataillon s'est frictionné par sections sur les ordres du commandant."

Voyez-vous, se frictionnant comme un simple homme, et satisfaisant qui ne demandait certainement qu'à se frottiquer ?

Second échantillon de l'espèce coquillarde.

Au début de la session des consuls généraux, un journal de province annonçait que l'ouverture en avait eu lieu dans toute la France. Et il ajoutait :

"Dans notre département, il ne s'est rien passé de saillant, à notre première réunion."

Pas plus d'incident, d'ailleurs, que d'accident. Il n'y avait ce personne de déversé, mais ce ne paroles.

Boulevard Saint-Michel :

Une bande d'étudiants en droit, excitée par un copieux déjeuner, commençait un pauvre mendiant auquel ils faisaient force bonks.

Il les regarde avec une douce philosophie et leur dit :

—Aujourd'hui vous m'invitez à boire et vous me fêtez, et, demain, lorsque vous serez inhibitrés en jugeo, vous me condamnerez comme un vagabond !

Un domestique tombe avec ses plateaux, dans tous les verres se brisent, inondant le parquet de champagne.

Le maître de maison laisse échapper une exclamation de mécontentement.

—Ce n'est rien, madame, dit le domestique. Je ne me suis pas fait de mal.

La dynamogénie, au contraire, est l'apparition ou l'augmentation d'une force. M. Brown-Séquard a cité, à ce sujet, le cas d'une jeune fille, qui, tous les dimanches, à huit heures du matin, tombait en extase, montait sur le rebord de son lit, et s'y tenait pendant douze heures sur la pointe des orteils, les mains croisées et priant.

M. Brown-Séquard a conclu en disant que, pour arriver à un parfait équilibre du système nerveux et prévenir la paralysie, il faudrait habituer les enfants à se servir, également, des membres des deux côtés du corps.

Voici une anecdote qui, par ces temps de duels fantastiques, ne manque pas d'à propos.

C'était l'autre soir, dans un café du boulevard ; un homme aux fortes moustaches vantait sa force à l'épée. Il se prédestait paroxide.

Survient un autre homme, non moins habile lui-aussi, qui fait grâce aux efforts de plusieurs personnes présentes, pour prévoquer le hasard.

Le lendemain, témoins et adversaires sont sur le terrain. Et ils se réconcilient tout simplement.

—Pour égal ! fait alors l'homme aux fortes moustaches, que cela vous sèrve de leçon, car moi, vous voyez, je les coupe en deux....

—Alors, réplique le second adversaire nous ne démontre, à nous deux nous les coupérions en quatre !

Il ne restait plus qu'à aller déjeuner. Au dessert, les deux duellistes parlaient provençal.

Un confrère raconte certaines manœuvres militaires auxquelles il a pris part, et en lui fait dire :

"Le bataillon s'est frictionné par sections sur les ordres du commandant."

Voyez-vous, se frictionnant comme un simple homme, et satisfaisant qui ne demandait certainement qu'à se frottiquer ?

Une conférence du Dr Brown-Séquard a Paris. — M. le docteur Brown-Séquard a fait, le 16 juin, à l'hôtel Continental, une conférence au profit de ses compatriotes de l'île Maurice.

L'éminent professeur, prenant comme sujet : "La puissance du système nerveux," a traité des deux aspects d'notre dynamique : l'inhibition et la dynamogénie qui jouent un très grand rôle dans l'organisme. L'inhibition est la dépression ou l'amoindrissement d'une force, comme, par exemple, l'arrêt du cœur, l'arrêt de la respiration. M. Brown-Séquard en a donné plusieurs exemples. Il a cité, d'abord, les fakirs de l'Inde, qui peuvent endormir certains sujets pendant un temps relativement très long, après les avoir connus à un régime spécial. Il a rappelé ensuite les expériences qu'il a faites lui-même sur des animaux en les anesthésiant, c'est-à-dire en leur enlevant complètement le sentiment de la douleur, sans qu'aucun changement se produisît dans leur organisme.

La dynamogénie, au contraire, est l'apparition ou l'augmentation d'une force. M. Brown-Séquard a cité, à ce sujet, le cas d'une jeune fille, qui, tous les dimanches, à huit heures du matin, tombait en extase, montait sur le rebord de son lit, et s'y tenait pendant douze heures sur la pointe des orteils, les mains croisées et priant.

M. Brown-Séquard a conclu en disant que, pour arriver à un parfait équilibre du système nerveux et prévenir la paralysie, il faudrait habituer les enfants à se servir, également, des membres des deux côtés du corps.

Voici une anecdote qui, par ces temps de duels fantastiques, ne manque pas d'à propos.

C'était l'autre soir, dans un café du boulevard ; un homme aux fortes moustaches vantait sa force à l'épée. Il se prédestait paroxide.

Survient un autre homme, non moins habile lui-aussi, qui fait grâce aux efforts de plusieurs personnes présentes, pour prévoquer le hasard.

Le lendemain, témoins et adversaires sont sur le terrain. Et ils se réconcilient tout simplement.

—Pour égal ! fait alors l'homme aux fortes moustaches, que cela vous sèrve de leçon, car moi, vous voyez, je les coupe en deux....

—Alors, réplique le second adversaire nous ne démontre, à nous deux nous les coupérions en quatre !

Il ne restait plus qu'à aller déjeuner. Au dessert, les deux duellistes parlaient provençal.

Il y a encore plus d'une plate de bon sang à se faire avec les coquilles.

En vaisi deux qui font joyeusement la paire.

Un confrère raconte certaines manœuvres militaires auxquelles il a pris part, et en lui fait dire :

"Le bataillon s'est frictionné par sections sur les ordres du commandant."

Voyez-vous, se frictionnant comme un simple homme, et satisfaisant qui ne demandait certainement qu'à se frottiquer ?

Second échantillon de l'espèce coquillarde.

Au début de la session des consuls généraux, un journal de province annonçait que l'ouverture en avait eu lieu dans toute la France. Et il ajoutait :

"Dans notre département, il ne s'est rien passé de saillant, à notre première réunion."

Pas plus d'incident, d'ailleurs, que d'accident. Il n'y avait ce personne de déversé, mais ce ne paroles.

Boulevard Saint-Michel :

Une bande d'étudiants en droit, excitée par un copieux déjeuner, commençait un pauvre mendiant auquel ils faisaient force bonks.

Il les regarde avec une douce philosophie et leur dit :

—Aujourd'hui vous m'invitez à boire et vous me fêtez, et, demain, lorsque vous serez inhibitrés en jugeo, vous me condamnerez comme un vagabond !

Un domestique tombe avec ses plateaux, dans tous les verres se brisent, inondant le parquet de champagne.

Le maître de maison laisse échapper une exclamation de mécontentement.

—Ce n'est rien, madame, dit le domestique. Je ne me suis pas fait de mal.

FEUILLETON.

Mère et Martyre.

— PAR —

PAUL D'AIGREMONT.

DEUXIÈME PARTIE.

LES RIVES CLOSES.

(Suite.)

Elle ne se hantait plus seule ; elle pouvait s'appuyer sur André. Son énergie, son courage étaient, lui sembait-il maintenant, plus que jamais, à la hauteur de la cruelle épreuve qui lui était imposée.

Mais elle n'était pas descendue de voiture que la jeune fille s'aperçut d'un étrange bouleversement sur le visage de tous ceux qu'elle rencontrait.

C'étaient des allées et venues sans nom, des conversations très animées qui cessaient subitement à son approche, au désoi qu'elle ne parvenait pas à s'expliquer.

—Qu'est-ce qu'il y a donc ? demanda-t-elle impressionnée à rendre l'âme.

Deux ou trois petites servantes se prenaient le cœur et firent mine de s'échapper.

Jeannie pressentit un malheur.

Sa première pensée fut pour Léone, l'enfant adorée qui lui était confiée.

Elle allait s'élancer, courir vers la chambre de la petite quand elle crut entendre la voix du docteur Mothes.

—Il y a donc quelqu'un de malade ici ? s'écria-t-elle, la gorge serrée par une inexprimable angoisse.

—Oui, mam'selle, répondit une des petites servantes qui se décida enfin à parler.

—Mais qui donc, qui ?.... Mon Dieu !

—Le pauvre Baptiste, qui a eu une attaque d'apoplexie.

On a envoyé chercher le médecin, pensant bien que si vous aviez été au château, vous l'auriez voulu ainsi.

—Le pauvre homme est quasiment mort, dit une autre.

Le sœur de lait de Madeleine n'en demanda pas davantage.

Prenant pour prétexte le vieux serviteur de la famille de Bran, qui avait fermé les yeux au baron après l'avoir fidèlement servi pendant trente ans....

Encore un nouveau chagrin pour la malheureuse jeune femme quand elle l'apprendrai là-bas, dans sa prison.

Et s'élançant dans la chambre du malade, Jeannie vit d'abord le docteur Mothes debout devant le lit du vieillard, le soignant encore. Plusieurs personnes allaient, venaient aidant le médecin.

Baptiste était étendu, affreusement pâle, le sang pisé et les lèvres rentrées, la tête relevée sur ses oreillers.

Un bol était placé sur une table à côté de lui ; dans une cuvette de faïence blanche on voyait du sang noir déjà coagulé.

En attendant Jeannie, M. Mothes se retourna vivement et mit un doigt sur ses lèvres :

—Chut ! dit-il, il vs mieux.

—Le sauverez-vous ?

—Je l'espère.

—Qu'est-ce qu'il a ce ?

—Une attaque de paralysie.

—Ah ! mon Dieu !

—Et ça lui a pris comme cela sans cause ?

Le docteur Mothes regarda la jeune fille. Une expression d'étonnement et de pitié se voyait sur son visage loyal.

—Vous ne savez donc pas ? demanda-t-il.

—Quoi ? fit elle ne comprenant pas.

Le médecin continua :

—C'est le colère. Une colère folle doublée d'une désespoir sans nom qui l'a mis dans cet état.

La colère.... le désespoir ?.... Non vraiment Jeannie ne savait pas..... Et cependant son cœur se serrait, labouré par une douleur aiguë tandis qu'une angoisse mortelle l'envahissait.

—Qu'est-il donc arrivé, demanda-t-elle ? Que s'est-il donc passé en mon absence.

Je viens de chez le juge d'instruction à Saint-Justin, je suis monté ici tout droit et je ne sais rien.

Ah ! docteur, parlez, parlez, je vous en supplie ou vous alles me rendre folle.

Et comme M. Mothes la regardait étreint d'une douleur profonde à l'idée du coup qui allait la frapper, et ne parlait pas, car il n'osait lui annoncer son malheur.

—Léone !.... Léone !.... murmura-t-elle en devenant plus blanche qu'une cire. Ah ! mon Dieu, que lui est-il arrivé ?

—Pas d'accident.

—Mais quoi, quoi encore ?.... Je veux le savoir.

—Vous serez raisonnable ?

—Oui, mais parlez, vous me faites mourir.

—Eh bien ! pendant votre absence, Mme de Mondragon est venue.

—Mon Dieu !.... qu'a-t-elle fait ?

—Elle a dit que la fille de son frère ne pouvait rester ici seule, sans Mme la marquise ; et qu'elle, sa plus proche parente, l'emportait pour lui tenir lieu de mère.

Jeannie poussa un cri terrible.

—Ah ! la misérable, dit-elle, la misérable.... Elle m'a volé Léone !....

—Mais non !.... mais non !.... essaya de dire le médecin, subitement effrayé de la décomposition du visage de la jeune fille et de l'éclat de ses yeux.

Après tout, que voulez-vous qu'arrive à cette enfant ! Mme de Mondragon est la cœur de son père, elle le soignera bien.

—Ah ! docteur, vous ne la connaissez pas, s'écria Jeannie.

Puis, désignant Baptiste toujours inerte :

—Vous voyez bien que cet ami-là ne s'y est pas trompé, dit-elle, puisqu'il a failli en mourir de chagrin.

Elle s'élança sur une chaise pleurant à sanglots, répétant en milieu de ses larmes :

—Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! que valez-vous répondre à madame la marquise quand elle me demandera ma fille ?

—Eh misérionne !..... répondit le docteur Mothes dans un dédale possible, ne vous tourmentez pas de ça, ma pauvre enfant. Le jour où l'innocence de Mme la marquise sera reconnue, il faudra bien qu'on lui rende sa fille, car c'est elle qui est son unique maîtresse, et sa tutrice avec cela..... qu'on le veuille ou non.

Jeannie le regarda de son grande yeux profonds dans lesquels se voyait un effroyable sentiment de peur.

—Et si à ce moment-là Léone n'y est plus !.....

Le docteur l'interrompit :

—Ce sont des folies, dit-il, et ne vous mettez pas en tête de semblables chimères. Courage, au contraire, il n'arrivera rien à cette chère petite, soyez en convaincue. Mais dans tous les cas, si j'étais à votre place, au lieu de me désoler ainsi, ce qui n'aboutit à rien, j'essaierais d'aller en chômes de Magalas et d'obtenir qu'on me laisse soigner la petite fille comme vous le faites ici. On n'osera pas vous la refuser, surtout à vous, qui n'avez pas quitté l'enfant depuis qu'elle est au monde.

Jeannie était déjà debout et disposée à sortir.

—Où allez-vous ? demanda le médecin.

—Mais faire ce que vous me dites, docteur, tout de suite, sans plus tarder, certain si vous me promettez de rester auprès de ce pauvre homme.

—Oui, oui, je m'en entends, mais je vous en prie, ne vous montez pas la tête. Votre regard m'effraie. Rappelez-vous qu'il vous faut de calme beaucoup de calme même ; d'abord pour ne pas vous rendre malade, ce que vous êtes en train de faire ; et ensuite parce qu'on n'attrape jamais les mouches avec du vinaigre.

—Vous avez raison dit Jeannie, et je vous remercie de vos conseils ; je vais faire tous mes efforts pour me contenir.

Tout le long du chemin le malheureux, soulagé par promesse de calme, se fit que rétorquer se gagnieter ; elle était remplie des plus noirs pressentiments, car ce ne la lui rendrait pas, se disait-elle, s'était sûr, et ce ne lui permettrait peut-être pas davantage de la soigner, de rester auprès d'elle.

Et alors, comment contiendrait-elle la colère de la marquise, son désespoir, ses larmes ?..... Que lui répondrait-elle lorsque celle-ci lui reprocherait d'avoir trahi sa confiance, d'avoir abandonné sa fille ?.....

Et tout dépendrait pour la pauvre Jeannie devant l'idée affolante de la colère de Madeleine, tout, même la perte de l'enfant phénie qu'elle avait tiédes dans ses bras quand elle était venue au monde, et qui, depuis, avait pris une si large place dans son cœur.

C'est que mieux que personne, elle connaissait la tendresse folle de la marquise pour Léone ; aussi s'en allait-elle inconsciente et éperdue dans les chemins rapidés.

—Elle en mourra, mon Dieu ! elle en mourra !....

A son arrivée à Magalas, il faisait presque nuit.

Elle ne faufila connaissant les allées et arriva jusqu'au petit salon où Claire se tenait d'habitude.

Elle frappa.

—Entrez, dit la voix sèche et mordante de la jeune femme.

Jeannie obéit.

Au bruit léger qu'elle fit en franchissant le seuil de la porte, la vicomtesse tourna la tête.

—Tiens, dit-elle, mademoiselle Sévrac..... Que voulez-vous ?

La jeune fil le se souvint aussitôt des conseils du docteur Mothes et, elle essaya de sourire.

—Mais madame la comtesse doit bien le savoir ou que je veux, dit-elle d'une voix presque calme tandis que son pauvre cœur battait à l'étouffer.

—Non, je ne m'en doute pas. Expliquez-vous et vous voulez que je comprenne.

—Eh bien ! je viens supplier madame la comtesse de me laisser prendre ici la place que j'occupais chez nous auprès de Mlle Léone, afin que je la soigne comme je l'ai toujours fait depuis sa naissance.

—Vous pouvez retourner d'où vous venez, répondit froidement Claire, je n'ai pas besoin de vos services.

La pauvre fille fut à avoir mal entendu. Elle continua :

—Mais madame la comtesse peut être tranquille, je ne m'occuperai de rien dans le château, de rien que de Léone.

Et comme Mme de Mondragon avait une lueur méchante dans les yeux, la jeune fille joignit ardemment les mains.

—Oh ! madame, dit-elle, au nom de votre frère, je vous supplie de ne pas me séparer de cette enfant. Sa mère me l'a confiée, elle n'a plus qu'elle au monde... Oh ! ne me refusez pas cela et je ferai tout ce que vous me demanderez, je vous servirai à genoux si vous le voulez.

Claire très hautaine l'interrompit :

—Laissez donc, dit-elle, vous êtes une comédienne, et vous me faites horreur.

Jeannie se dressa toute blanche.

Mme de Mondragon ne lui laissa pas le temps de parler.

—Hé oui, dit elle, une comédienne et vous avez, du reste, été à bonne école, ma fille, pour le devenir, car Mme de Cypières est passée maîtresse dans cet art-là. Au moins, je ne vous ai rien que ma nièce prenne vos façons, je vous sépare d'elle. Mlle de Cypières sera élevée sous mes yeux, vous ne la reverrez pas. Tous les gens de cœur m'approuveront.

En prononçant ces paroles, Claire se leva, pourpre de colère, contenant mal la violence qui montait en elle au souvenir de Madeleine, de celle à qui appartiendrait de droit la tutelle de Léone et, par conséquent, les millions de Cypières et, malheur terrible entre tous, elle se parfaisait, en ne cachant plus que l'on ne décider, soutenant ses idées devenit confuses, et voyant qu'elle se heurtait à une force plus puissante qu'elle, Jeannie reprit le chemin de la Roche-Morte.

Elle n'avait plus qu'une ressource : écrire à Charles Sintdly, le chef de la famille, pour lui demander conseil et protection.

II.

UN DE LIEPE

Jamais, on le comprend, affaire n'est un semblable retentissement en province et même à Paris.

Trois mois durant, on ne parle pas d'autre chose.

Et soudé, des indiscrétions se produisent de tous les côtés à la fois, et l'on en sut quel se beauté l'accusation dirigée contre Madeleine, et son conseil le docteur Sintdly.

Le marquis de Cypières, guéri d'une crise d'hépatite grave, était subitement retombé malade du soir au matin.

Les symptômes de cette nouvelle maladie ne ressemblaient point à ce qu'il avait déjà éprouvé jusque-là.

Néanmoins, l'idée que ses souffrances pouvaient être le résultat d'un crime ne lui fut jamais venue à l'esprit et une nuit il n'eût vu sa femme, Marie-Madeleine de Bran, marquise de Cypières, entrer furtivement dans sa chambre, la tête couverte d'un voile, et verser dans le tisane qu'il devait boire le poison dont il mourait quelques jours plus tard.

Comment il l'avait reconnue, puisqu'elle était voilée ?....

Il lui avait parlé, elle lui avait répondu.

Pourquoi il avait bu la tisane empoisonnée ?....

Parce que, à ce moment-là, il ne pouvait vaincre l'empire de marquis qui se faisait, celle-là même qui l'obligeait avec une si douce sollicitude pour venir le faire boire au milieu de la nuit, fût une empoisonneuse.

Son soupçons, son souvenir ne s'étaient éveillés qu'après les premières douleurs.

Alors, par exemple, ce poison avait dû être terrible, autant que devait l'être sa vengeance.

Il avait écrit une lettre à sa sœur, la vicomtesse de Mondragon ; dans cette lettre, il lui répétait le crime dont il était victime, il accusait formellement sa femme de l'avoir commis.

Aussitôt après la mort du marquis, la vicomtesse avait saisi le parquet de Paris de sa dénonciation, et lui avait remis les terribles lignes de marquis de Cypières.

Elle avait accompagné cet acte de conduite des plus compromettantes qui lui servirent dès faites, disait-elle, par son frère mourant.

Cette dernière chose, Jeannie et la courrice, — laquelles avaient approché le marquis au moins autant que Mme de Mondragon — le n'avait formellement.

Leurs affirmations avaient du poids, car elles avaient un grand renom d'honnêteté.

Malheureusement, ces affirmations ne pouvaient détruire les lignes de M. de Cypières, surtout étant donné que Clément Gaube, le valet de chambre qui avait soigné Horace jusqu'à sa dernière moment, déclarait formellement avoir vu la marquise entrer la nuit du crime dans la chambre de son mari.

Son témoignage se bornait là, mais devant les circonstances et surtout les dénégations absolues de Madeleine, qu'il était donc terrible !.....

Si terrible même, qu'après avoir été cause de l'arrestation de la malheureuse jeune femme, il l'avait fait maintenir en prison, malgré les efforts surhumains tentés par Charles Sintdly pour l'en faire sortir.

Et elle était au secret, non plus affolée, maintenant, non plus désespérée, mais, au contraire, le dernier moment de stupeur passé, s'étant relevée de toute la hauteur de son existence immaculée, de sa conscience plus pure que l'eau des sources.

Madeleine ne connaît-ait pas la vie. Elle avait cette confiance en la justice et en la bonté des hommes que portent avec elles toutes les natures droites qui n'ont pas encore fait à leurs dépens l'expérience des turpitudes humaines.

L'idée que sa fortune, sa jeunesse, sa beauté surtout, pouvaient lui donner pour ennemies toutes les femmes du pays, moins riches ou moins belles qu'elle, ne lui avait jamais venue.

Elle était la victime d'une quelque fondroyante erreur ; on lui avait dit, lors qu'on l'avait arrêtée, que M. de Cypières, dans un de ses accès de jalousie dont il était, hélas ! si coutumier, jalousie arrêtée de sa fièvre et peut-être de son délire, avait écrit sous ses ordres.

D'abord Madeleine n'avait pas vu la lettre à laquelle M. Grenier avait fait allusion et n'ayant pas d'estime pour le caractère du juge, elle supposait qu'il avait usé de mensonge afin de l'effrayer.

Dans le système magistrale, c'est-à-dire des hommes honnêtes et droits comme l'avait été M. de Bram, feraient vite justice de ce moyen misérable, de ces calomnies atroces qui ne pouvaient tenir debout.

Madeleine ne doutait pas de cela.

Aussi, forme et pure, tranquille et calme, attendait elle les premières explications qu'elle demanderait ; certaine que en jour-là, les portes de la prison s'ouvriraient d'elles-mêmes devant elle.

Les malheureuses souffrait horriblement d'être séparée de son enfant ; mais elle avait que Jeannie soignait la petite aussi bien qu'elle même ; et confiante en en sœur de lait, la marquise attendait de pouvoir retrouver l'enfant en qui se concentrait maintenant toute sa vie ; et elle n'éprouvait pas un seul instant qu'il pût y avoir dans la rude épreuve abattue sur elle autre chose que quelque formidable erreur de la justice.

A Paris, il en était bien autrement.

Malgré la bonté infinie de l'archevêque, qui était venu lui-même dans sa voiture, elle se parfaisait, en semblant plus que jamais, à Sainte-Clotilde et l'avait installé à ses côtés, dans l'appartement qu'il devait occuper comme secrétaire particulier, Charles était resté plusieurs jours sans pouvoir se relever du rude coup qui l'avait frappé.

Ni religion, ni morale, ni sentiment ne l'arrêtaient.

Raymond arrêté, c'était pour lui la fin de tout, peut-être de sa raison, l'archevêque du moins le craignait pendant quelque temps.

Enfin un matin, il sembla à ce dernier que le malade était moins abattu, moins dilaté, moins dépité de cette préoccupation désespérée qui l'effrayait tant les jours précédents.

Il lui avait à peine parlé depuis qu'il était allé le chercher à Sainte Clotilde ; il y avait trois semaines de cela.

—Eh ! vous, dit-il, vous avez pris à la lettre, je ne demande pas mieux que de vous entendre.

—Mon Dieu !.... que c'est mal me connaître que de m'adresser cette question ! Je n'ai pas fait autre chose depuis vingt jours !.....

—Monseigneur !... Monseigneur !

—C'est vrai, je vous attendrissais pas, cela ne mène à rien.

—Alors à quoi êtes vous arrivé ?.....

—A connaître ce qui est reproché à votre frère, les interrogatoires qu'il a subis, les réponses qu'il a faites.

—Mais Raymond ?

—Allons, allons, ne défaillez pas de nouveau, c'est très bon.

Cette fois-ci, malgré la ferme attitude de l'évêque et le respect qu'il inspirait à Charles, le malheureux prêtre faillit se trouver mal.

Il n'est que le temps de s'approcher d'une fenêtre ouverte, et respira longuement l'air qui, subitement, lui manquait.

—Je vous en prie, Sintdly, déclara l'archevêque, soyez homme, ou bien je ne continue pas.

Charles se redressa.

—Je ferai l'impossible pour vous obéir, monseigneur, dit-il ; mais soyez indulgent. J'ai tant souffert depuis trois semaines.

—Que sont les souffrances passées, quand à l'horizon se lève l'espoir ?

Mais je vais vous dire tout ce que je sai lui même.

Vaincu d'abord par cette comme un corps sans âme, comme un cerveau subitement éteint. Pas à peu, et presque jour par jour, la force lui est revenue.

Son attitude, son calme, sa présence d'esprit ont été merveilleux. Il répondait avec une simplicité qui a frappé le juge d'instruction chargé de l'interroger.

Les magistrats de Paris n'appartient pas à leurs nécessitions le parti pris, la passion tenace et mesquine des juges de province, dont l'esprit est aigri par de longues attentes d'avancement, et ankylosé dans les préjugés étroits des petites villes.

Ils ont le coup d'œil plus clair et plus net ; les décisions plus rapides et plus droites.

—Ah ! monseigneur, deux vos paroles le rendent.

—Attendez la fin. Donc, contre votre frère, il n'y avait que la lettre du marquis de Cypières à se sauver ; et dans cette lettre, encore, et l'accusation est précise contre la marquise, elle ne l'est pas contre M. Raymond Sintdly. Un mot seulement, et un mot que bien des sentiments, bien des pensées, peuvent avoir arraché à la plume d'un homme désespéré de mourir en laissant derrière lui une femme de vingt ans, follement adorée, riche à millions, et belle comme les anges.

—Mon Dieu !.... comme vous voyez juste et bien !.....

—De cette accusation vague, votre frère s'est admirablement lavé. Son intelligence est venue au secours de son honnêteté. Il a prouvé au juge, clair comme le jour, que M. de Cypières, poignardé par un valet de chambre, qui était lui-même, sans doute, complice de son maître, était très bien pu envoyer chercher un autre médecin, qui est conservé le moindre doute sur lui, Raymond Sintdly.

Au lieu de cela, il le demande sans cesse ; cessant à peine à lui laisser quitter l'hôtel, exige qu'il passe ces nuits auprès de son lit, le veiller et ne veut, pour ainsi dire, prendre ses repasdes que de sa main.

—C'est que c'est vrai, cela.

—Et rien n'a démenti votre frère.....

—Pas même Clément Gaube !.....

—Mon, celui-ci a un témoignage accablant pour Mme de Cypières, mais contre le docteur, pas un mot.

—Raymond lui a sauvé la vie, il y a quelques années, il ne l'a donc pas oublié ?.....

—Ce qui prouve que l'âme de ce gardien a été vétérée vulnérables, dont votre malheureuse épouse pourra plus difficilement peut être, mais pourra encore tôt ou tard tirer parti.

—Pauvre Madeleine ! soupira l'abbé blanc comme un cadre.

L'archevêque eut un geste très décidé de la main.

—L'un après l'autre, dit-il. Procédons par ordre, c'est le moyen de faire de la bonne besogne. Occupons-nous d'abord de votre frère, après nous verrons ce que nous pourrons tenter pour votre cousine.

—Mais ce n'est pas le monde ses journal, rien beaucoup de promesses, et je crois qu'elles vont être bonnes.....

—Est ce que je ne vous ai pas prévenu ?

—Laissez moi donc tranquille. Mes différences n'ennuient pas ; ils ont été faites, simplement, par son frère mourant.

Mais se montre d'être a été si ferme et si correcte, son attitude si calme et si digne que l'espère de toute mon âme ...

—Quoi !..... Ah ! mon Dieu, est ce possible ?.....

L'évêque sourit paternellement.

—Oui, mon cher enfant, c'est possible, et le juge, je le crois bien, rendra sous ordonnance de non lieu aujourd'hui ou demain.

Charles était à genoux, couvrant de baisers et de larmes les mains de cet protecteur.

—Relevez-vous, lui dit le prélat avec bonté. Vous voyez que Dieu n'abandonne jamais ses serviteurs, mais vos épreuves ne sont pas finies, mon pauvre abbé, et si l'innocence de votre frère va être reconnue, celle de votre cousine sera bien difficile à faire triompher, car tout l'accable.

Charles étouffa un gémissement.

Mais reprenant aussitôt possession de lui-même :

—Je souffre horriblement de la situation de Madeleine, monseigneur, dit il lentement. Vous le savez, vous le seul à qui j'ai confié mes secrets de ma vie. Mais en ayant Raymond à mes côtés, n'étant plus en proie à l'affolante anxiété de ses tortures et de son déshonneur, il me semble que je serai plus fort pour essayer de la sauver, elle !....

—Allez, mon fils, et prenez tout le temps qu'il vous faudra. Mon cœur est avec vous.

Mais en dépit des promesses de l'évêque, ce ne fut ni le jour ni le lendemain que fut rendue l'ordonnance de non-lieu en faveur de Raymond Sintdly.

Une semaine, une longue semaine, Charles dut encore attendre dans l'anxiété et les transes cruelles de tous ses cœurs.

Elle était la victime d'une quelque foudroyante erreur ; on lui avait dit, lors qu'on l'avait arrêtée, que M. de Cypières, dans un des accès de jalousie dont il était, hélas ! si coutumier, jalousie arrêtée de sa fièvre et peut-être de son délire, avait écrit sous ses ordres.

D'abord Madeleine n'avait pas vu la lettre à laquelle M. Grenier avait fait allusion et n'ayant pas d'estime pour le caractère du juge, elle supposait qu'il avait usé de mensonge afin de l'effrayer.

Dans le système magistrale, c'est-à-dire des hommes honnêtes et droits comme l'avait été M. de Bram, feraient vite justice de ce moyen misérable, de ces calomnies atroces qui ne pouvaient tenir debout.

Madeleine ne doutait pas de cela.

Aussi, forme et pure, tranquille et calme, attendait elle les premières explications qu'elle demanderait ; certaine que en jour-là, les portes de la prison s'ouvriraient d'elles-mêmes devant elle.

Les malheureuses souffrait horriblement d'être séparée de son enfant ; mais elle avait que Jeannie soignait la petite aussi bien qu'elle même ; et confiante en en sœur de lait, la marquise attendait de pouvoir retrouver l'enfant en qui se concentrait maintenant toute sa vie ; et elle n'éprouvait pas un seul instant qu'il pût y avoir dans la rude épreuve abattue sur elle autre chose que quelque formidable erreur de la justice.

A Paris, il en était bien autrement.

Malgré la bonté infinie de l'archevêque, qui était venu lui-même dans sa voiture, elle se parfaisait, en semblant plus que jamais à Sainte-Clotilde et l'avait installé à ses côtés, dans l'appartement qu'il devait occuper comme secrétaire particulier, Charles était resté plusieurs jours sans pouvoir se relever du rude coup qui l'avait frappé.

Ni religion, ni morale, ni sentiment ne l'arrêtaient.

Raymond arrêté, c'était pour lui la fin de tout, peut-être de sa raison, l'archevêque du moins le craignait pendant quelque temps.

Enfin un matin, il sembla à ce dernier que le malade était moins abattu, moins dilaté, moins dépité de cette préoccupation désespérée qui l'effrayait tant les jours précédents.

Il lui avait à peine parlé depuis qu'il était allé le chercher à Sainte Clotilde ; il y avait trois semaines de cela.

—Eh ! vous, dit-il, vous avez pris à la lettre, je ne demande pas mieux que de vous entendre.

—Mon Dieu !.... que c'est mal me connaître que de m'adresser cette question ! Je n'ai pas fait autre chose depuis vingt jours !.....

—Monseigneur !... Monseigneur !

—C'est vrai, cela, nous attendrissons pas, cela ne mène à rien.

—Alors à quoi êtes vous arrivé ?.....

—A connaître ce qui est reproché à votre frère, les interrogatoires q